

## ILLUSOIRE AGATHON

Par Daniel BRENTCHALOFF

Les Raphaëlois résidant dans les parages de la rade d'Agay se décernent de bonne foi les titre et qualité d'« Agathoniens ». De bonne foi, mais à tort. On verra que le nom d'Agay ne doit rien à l'adjectif grec *agathon*, curieusement apposé par nos auteurs à un nom latin, *locus* ou *portus*. Ce qualificatif, d'un classicisme trop opportun pour ne pas être doctoral, aurait dû susciter la défiance et surtout générer une critique philologique approfondie.

Avant d'aborder plus sérieusement la question de l'origine et du sens du nom d'Agay, voyons ce que les Raphaëlois eux-mêmes ont pu retenir des leçons de leur ancien maître Antoine Barrière qui a dédié son ouvrage « *Saint-Raphaël, récits et légendes* » (Saint-Raphaël, 1973) à ses anciens élèves des cours complémentaires de Saint-Raphaël.

On peut lire, p. 8 :

« On dit que le nom d'« Agay », le « Porthus Agathonis » des anciens viendrait d'un mot grec signifiant la « chèvre ». Pourquoi pas ! puisque le Trayas, dans la même langue, désignait le « bouc » ! Mais on peut tout aussi bien prétendre que le terme « Agay » vient du provençal « aga » (lieu où l'on fait le guet) et dont le diminutif « agachon » sera aisément reconnu au passage par les chasseurs varois... »

Plus loin, p. 24, il écrit encore :

« La rade d'Agay fut attribuée aux Phocéens qui du port ligure firent un comptoir auquel ils donnèrent le nom d'« Agathopolis »... Le dernier avatar nominatif du petit port, si l'on en croit l'historien Lérius qui en faisait mention en 730, aurait été le terme « Agathon » d'où devait découler finalement celui d'Agay ».

Comment s'y retrouver dans ce fatras de balivernes ? Soyons indulgents : *Agathopolis* n'est qu'un fâcheux amalgame d'*Agathon(is)* avec *Athenopolis* (située dans le golfe de Grimaud), et il n'y a jamais eu de « comptoir » phocéén à Agay. L'historien *Lérius (sic)* que personne ne connaît ne serait-il pas l'historien de Lérins, V. Barralis ?

A part ces méprises bénignes, A. Barrière n'invente rien. Il ne fait que reproduire avec plus ou moins de bonheur ce qu'il a glané çà et là au hasard des lectures et des conversations érudites. Ainsi, le *Porthus (sic) Agathonis* est emprunté tel quel, avec sa coquille typographique, à la description de A. Donnadiou (1936, p. 70-71)<sup>1</sup>,

<sup>1</sup> Les dates entre parenthèses et en caractères gras renvoient à la bibliographie chronologique en fin d'article.



innocemment. Le nom grec de la chèvre (*aix-aigos*) fut un temps en concurrence avec celui d'Agathon pour tenter de justifier la localisation d'*Aegitna* à Agay, mais cette thèse a été vigoureusement et définitivement rejetée, tant par les linguistes que par les historiens (voir, en dernière instance, Rostaing, 1950, p. 34-35 et Dugand, 1970, p. 97-98). Les archéologues savent qu'il n'y a aucune présence ligure (ni grecque) à Agay. Le nom grec du bouc (*tragos*) n'a pas plus de chances d'avoir un quelconque rapport avec Le Trayas (les treilles) ; il est en revanche à l'origine du mot tragédie (*tragoedia*). Il y a pourtant une chèvre aux environs d'Agay. C'est le torrent de La Cabre (du latin, *capra*). Plus originale est la suggestion d'A. Barrière concernant le mot provençal *aga-agachon* signifiant poste de guet, aguet ; mais la démonstration s'arrête là. Dire que le nom est provençal n'est pas explicite puisque cette langue romane parmi d'autres est constituée principalement d'un lexique gréco-latin sur un fonds celto-ligure, augmenté au cours des siècles de multiples apports de tous les horizons (germanique, par exemple, et aussi arabe).

Le mot latin le plus proche du provençal *aga-agachon* serait *agaso(-nis)* dont le sens est palefrenier, valet d'écurie. *Agatho(-nis)* est dans l'Iliade le nom du fils de Priam. Dans certains récits médiévaux les Sarrasins (*infideles sarraceni sive mauri*) sont désignés avec mépris comme *gens impia*, de la race d'Agar (mère d'Ismaël). On le voit, ces différentes pistes « provençales » sont sans issue ; cependant celle de l'*aga-agachon* mistralien n'est pas à négliger. On y reviendra.

Après ces quelques digressions superflues et contradictoires, A. Barrière se range finalement à la version banale, presque canonique, de l'historien de Lérins : Agay « découle » du terme Agathon, puisqu'on vous le dit.

### La tradition historique

Le nom d'Agay sous sa forme actuelle est fixé en français depuis 1536<sup>2</sup>. On le trouve, imprimé avec cette orthographe moderne pour l'époque, entre *Sanct Rafel* et *Cap Ros* dans la liste de A. de Arena (1537). Le lieu-dit n'est qu'un petit marécage deltaïque s'ouvrant sur une plage déserte. Jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on trouvera aussi plus rarement les variantes *Agaye* ou *Nagaye*, cette dernière n'étant qu'une locution dialectale peu usitée pour « *en'Agaye* » (fig.1, 1764 et E. Garcin, 1835). L'aspect des lieux n'a pas changé ; E. Garcin le décrit en 1835 : « *La garonne d'Agay, sorte de torrent qui descend de l'Estérel, forme, avant d'entrer dans la mer, un marais pestilentiel, unique cause de l'insalubrité de cette position maritime et de l'éloignement de tous habitans* » (p. 23).

Le nom français apparu au début du XVI<sup>e</sup> siècle marque une rupture phonétique décisive avec les noms provençaux, diversement orthographiés mais de même racine,

<sup>2</sup> Recueil d'ordonnances de François 1<sup>er</sup> sur l'administration de la justice en Provence (cf. H. Bouche, 1664, I, p. 347).



transmis par les documents médiévaux : *Agazi* (1209), *Agazes* (début du XIII<sup>e</sup> s.), *Agaze* (1235 – cité cinq fois), *Aguase*, *Aguas*, *Agaze* (1295-1300, chez le même auteur provençal), *Agazon* (début du XIV<sup>e</sup> s.), *Agason* ou *Agazon* (XIV<sup>e</sup> s.), *Aguas* (1448).

Si la finale du toponyme provençal se décline de manière assez libre selon les différentes sources (-i, -e, -es, -on), le radical est constant, *Aga* ou *Agua* (gu = [g]) suivi d'une consonne fricative *z* ou *s* = [z]. On observe donc pendant trois siècles une remarquable continuité dialectale démontrée par des documents assez nombreux et concordants, tous de base phonétique *AGAZ*.

À partir de cette consonance, d'aucuns –que je ne citerai pas– ont cru pouvoir déceler une ascendance latine directe avec le nom de l'eau (*aqua*) employé à l'accusatif pluriel (*aquas*) : à l'époque romaine, les navires stationnaient dans la rade pour faire provision d'eau, et d'ailleurs on voit sur la carte marine de 1764 une fontaine et un grand bassin au-dessus du château. On objectera que, outre l'absence de toute mention de cette pratique dans les textes anciens, le provençal aurait enregistré *aig(u)ada* de préférence à *agaze* ou *agason*, et il y en aurait une bonne douzaine sur notre littoral. Le nom ne serait pas devenu Agay mais Aigas ou Aigues.

La filiation française est plus difficile à établir. On note d'abord la disparition de la consonne finale [z] (non accentuée), tandis que la seconde voyelle *a* de *aga* se transforme en fausse diphtongue *ai* (le *y* a la même valeur que le *i* ; on écrit le roi ou le roy) équivalente au phonème  $\bar{e}$ . Le nom français s'écrit Agay et se prononce Ag(u) $\bar{e}$ . Il ne reste que quelques traces furtives du toponyme français dans les sources historiques du Moyen Âge. L'une se trouve dans un document officiel de la Cour des comptes de Provence (1303) où le « cap » (la pointe) de « *gay* » ou « *gaye* » est mentionné trois fois entre le *freynet* et la *napoule*. Les autres se découvrent avec difficulté dans les inscriptions confuses des cartes et portulans de mains italiennes ou espagnoles : *Aguai* (écrit *Agau*) aux XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s., *Agaim* au XIV<sup>e</sup> s., *Again* au XV<sup>e</sup> s. Même si l'on s'explique mal les terminaisons en *m* ou *n*, c'est le radical français et non provençal qui prévaut.

Au terme de ce (maigre) constat, on ne peut pas affirmer que le nom français dérive du provençal. Il y aurait plutôt deux évolutions parallèles sanctionnées par le choix du français en 1536.

### L'invention d'Agathon...

Le toponyme grec Agathon ne figure pas dans nos sources médiévales. Le nom le plus proche est Agazon ou Agason. Mais voici qu'en 1613 Vincent Barralis fait imprimer à Lyon sa « *Chronologia sanctorum... sacrae insulae Lerinensis* », important recueil hagiographique et œuvre d'érudition sur la célèbre abbaye.

Dans le chapitre relatant le martyre de *Porcarius*, (saint Porcaire) et des 500 moines de Lérins (chiffre peu crédible), il est question de quatre novices captifs



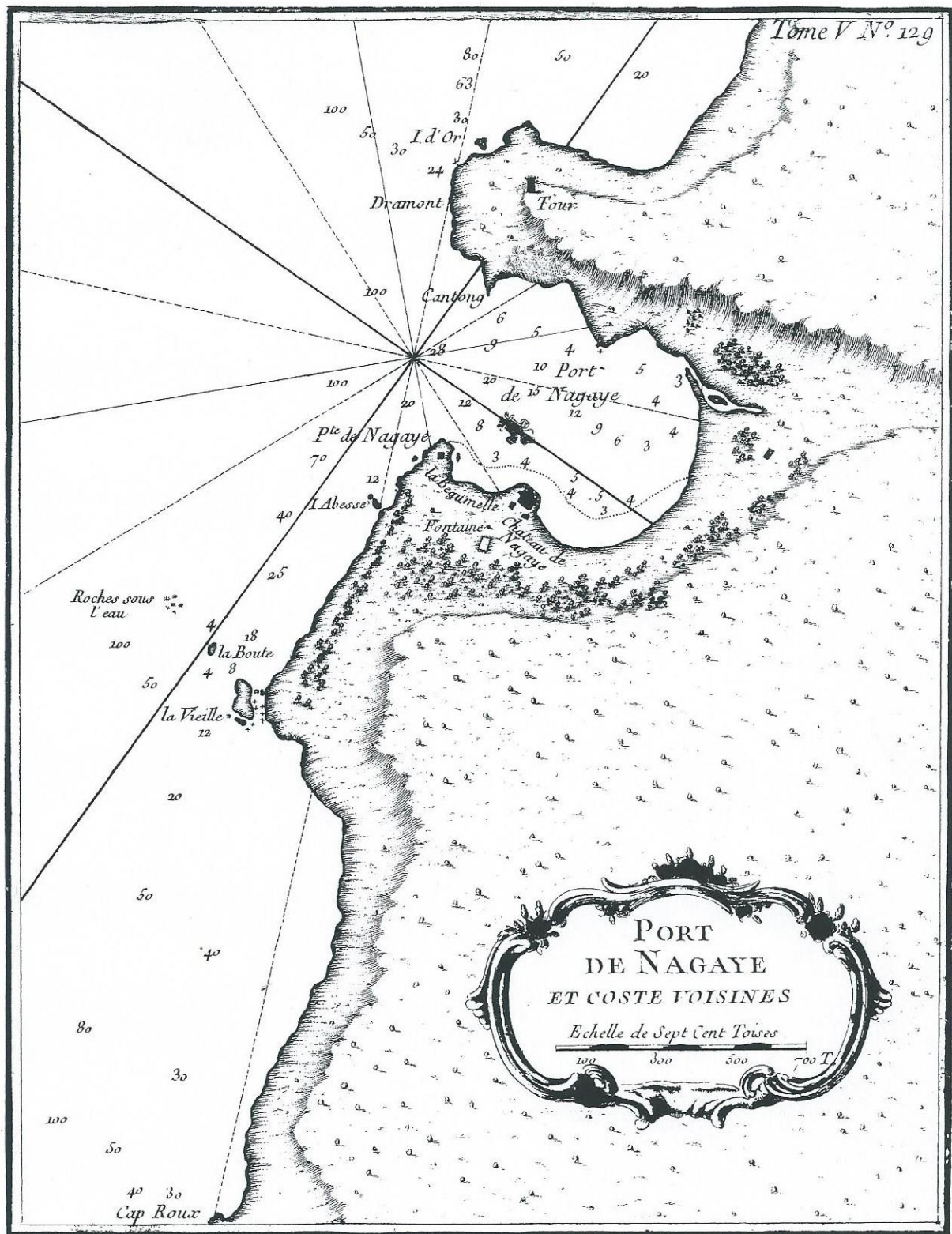


Figure 1 : Port de Nagaye (1764). Extrait du *Petit atlas maritime* de Bellin, t. V, pl. 129.

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les tours du Dramont et de la Beaumette sont, avec le château, les amers du *port de Nagaye*. Aucun point de mouillage (figuré par une ancre) n'est indiqué. Le lieu est inhabité.



échappant à leurs ravisseurs parvenus par voie de mer en un lieu du nom d'Agathon : « *ad locum cui (sic) nomen Agathon* » (p. 222)<sup>3</sup>. Le récit du massacre perpétré vers l'an 730 par les féroces barbares Sarrasins est tiré par V. Barralis de « *très fiables anciens manuscrits du monastère de Lérins* » (p. 220). La date de l'événement est discutée (p. 225), 730 ou 738, mais la légende transcrite en 1613, comme celle de saint Honorat, a été composée au plus tôt au XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle d'après les savants philologues qui se sont penchés avec discernement sur les documents accessibles (P. Meyer, 1876 et 1879, L. Pierrugues, 1883, H. Moris, 1905). Après l'étude essentielle de P. Meyer, on ne peut plus croire naïvement comme A. Barrière à propos d'Agathon que « *l'historien Lérius en faisait mention en 730* ». Pourtant plusieurs autres auteurs modernes, soi-disant mieux informés mais tout aussi crédules ont fait allégeance à cette même conviction. De la sorte, et pour ne prendre que l'exemple le plus récent, la dernière édition de la *Carte archéologique de la Gaule* (83/1/2, 1999, p. 86 et 676) n'a d'autre ressource que de reproduire la citation empruntée à V. Barralis, sans le moindre commentaire.

Ce n'est pas dans le récit de l'escapade des quatre jeunes moines que le nom d'Agathon est mentionné pour la première fois. Le *locus* (et non le *portus*) est déjà nommé dans le bref épisode du retour en Provence d'Honorat et de son compagnon Capraise, tous deux à la recherche d'une « solitude » dans la montagne de l'Estérel. Avant de trouver refuge dans une grotte qui deviendra la « Sainte-Baume » (conduits, dit la légende, par une louve blanche suivie de ses petits) ils parviennent au lieu dit Agathon : « *ad locum qui agathon dicitur pervenerunt* » (1501, I, XIX et 1511, id.). Ce passage se rapporte au tout début du V<sup>e</sup> siècle, avant la fondation de l'abbaye, et si nos historiens n'en ont pas tiré parti pour remonter de trois siècles la naissance d'Agathon, c'est tout simplement parce qu'ils l'ont ignoré. V. Barralis, lui, en avait connaissance. Dans sa description détaillée de la « *sancta Baulma de sancta (sic) Honorat* » (p. 37), il fait allusion précisément au chapitre XIX du livre I de l'incunable imprimé à Venise en 1501 et à Paris en 1511 (p. 38)<sup>4</sup>. Le texte de 1613 n'est donc pas de première main et la fameuse citation qui servira de référence indiscutable à nos auteurs modernes pour assurer l'origine très ancienne, sinon antique, du nom Agathon n'est rien d'autre qu'un simple commentaire (*annotatio*) de l'érudit V. Barralis à propos de l'ermitage d'Honorat dans une grotte de l'Estérel ; c'est lui qui écrit : « *... in qua prae ceteris portus habetur Agathon nomine qui vulgo Agay dicitur...* ». Auparavant, il n'avait jamais été question d'un *portus* mais d'un *locus*, aussi bien dans la relation du martyre de Porcaire que dans la vie légendaire d'Honorat.

<sup>3</sup> La version latine transcrite dans la *Chronologia...* a été traduite plusieurs fois en français. Les textes les plus divulgués sont ceux de l'abbé L. Pierrugues (1883), de l'abbé H. Espitalier (*les évêques de Fréjus*, II, du VI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, Draguignan, 1894, p. 82-87) et de H. Moris (1905, p. VIII-XI).

<sup>4</sup> « *... habetur mentio de ista solitudine in vita sancti Honorati, quae circumfertur tribus libris libro primo capite decimono...* ».



À partir de cette évidente liaison textuelle, il restait encore à découvrir de quel modèle original procédaient à la fois l'édition princeps de 1501 et les chapitres correspondants de la *Chronologia* de 1613. Paul Meyer a fait cette recherche et a démontré avec brio à propos d'une nouvelle édition de la *Vida* provençale de R. Féraut (1875) qu'il existait un Vie latine de saint Honorat, rédigée au XIII<sup>e</sup> siècle (1876 p. 251), dont les ouvrages imprimés ne sont que des copies plus ou moins fidèles et abrégées (1879). Il prouve aussi que R. Féraut a utilisé le même modèle pour en faire une traduction en langue vulgaire, adaptée à la tradition locale (1295-1300). Mieux encore, il nous fait connaître deux exemplaires de la Vie latine, l'un à Dublin (début du XIV<sup>e</sup> s.), l'autre à Oxford, daté de 1449, ainsi qu'une traduction catalane manuscrite à Paris (XIV<sup>e</sup> s.). Il y avait sans doute bien d'autres copies du même manuscrit au Moyen Age, mais elles sont introuvables. R. Féraut, par exemple, qui eut accès bien avant V. Barralis aux parchemins de l'abbaye, nous apprend dans son préambule avoir utilisé une « *vida* », rapportée de Rome par un moine de Lérins. Quant à la *Vita S. Honorati* écrite par saint Hilaire vers 430, elle passe sous silence le séjour présumé du fondateur de Lérins dans la baume de l'Estérel.

Revenons à la légende de saint Porcaire qui est notre cheval de Troie pour en extraire, si possible, l'Agathon de la *Chronologia*. Les éditions abrégées de 1501 et 1511 n'en tirent qu'une brève louange sans détail topographique, en appendice à la Vie de saint Honorat. Elle fait défaut dans le manuscrit d'Oxford, copie incomplète de l'original latin, au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Ne restent plus comme seules références utiles que les manuscrits de Dublin, de Paris, et l'original de la *Vida* de R. Féraut.

Le texte latin de Dublin, le plus fidèle des trois, raconte in extenso les exactions commises par les Sarrasins en 730 à Lérins (p. 394-398). La courte escale d'Agay est inscrite p. 397 ; on lit très nettement « *ad agazone (m)* », avec un tilde sur le e (fig. 2). Le nom est décliné normalement à l'accusatif dans la version latine et se rapporte en toute logique au nominatif *agazo*, équivalent parfait du mot provençal orthographié *agaze* (*o atone = e*).

Le texte catalan de Paris (XIV<sup>e</sup> s.) n'est que la traduction d'une Vie latine identique à celle de Dublin. Il en existe une copie imprimée à Valence en 1485-1495. Dans le chapitre correspondant au précédent, on trouve à sa place (fol. 62 a) mention d'*agazon* (1883 p.77) ou *agason* (1879, p. 505). Le traducteur a négligé ou n'a pas compris la désinence latine (*-nem*) et maintient le n final qui aurait dû disparaître. Sans conséquence ; on y retrouve *agazo*.

Le texte provençal est encore plus intéressant, de par la personnalité de son auteur, Raimon Féraut, frère Porcaire en religion. Enfant du pays, prieur de la Roque-Estéron, il écrit sa *Vida* à la demande de l'abbé de Lérins, Gaucelme. Mieux que quiconque, et surtout mieux que les éditeurs de Venise, Paris ou Lyon, il connaît les légendes, les traditions et les appellations locales. Il n'a naturellement jamais entendu parler d'Agathon, et c'est le nom *Agaze* qu'il donne pour Agay dans son récit de la passion de saint Porcaire. Dans la Vie de saint Honorat, du même auteur, on lit aussi



20  
minatis umbribz confoderunt. Eleutherius & colibus p obliquū foranē antri uicebāt lucida  
scōz martirū aīas sicut stellas cū anglis glāri sese admittē p̄stolantes. Cūq; forent repa  
supstites mōchi trucidati & adhuc eoz aīe i aere residentes socios expectaret. Dixit colimbz  
eleutherio. Certe aīe sanoz mōz mīxturū nos expectant. Cū moram ultius ut nō ascēdm  
cū eisdē. Eleutherio uero in exta reluctante colibz p̄siliēs fuit ilico detricat. Et mox cū eo  
scōz aīe celoz culmina penetrūt. Jassi sūt autē scī mīxtures p̄ore idus angusti ad laudē et  
glāam ihū xpī & ad obsidū iuocantū suffragia eoz dem. Cūq; ipi trucidassent inortentes.  
oīa edificia misale hīrmeā fūditus destruerūt & colipnas & lapides sculptas mīro modo  
sūuarū commuētes i ignominā ihū xpī i mare p̄ecerūt. Post discedentes ex inde uenerūt  
ad agazonē. ubi illi q̄tuor captiui mōchi instanc̄ optinētes ut ad tiam aduētē p̄ na  
turalibz p̄gati: mīntes latebēs uenoris p̄ umbrosa conuallia diuino p̄sidio aufugerunt.  
& dūcētes p̄ totā noctē deuenērūt ad arluū. ubi inuenientes puū nauigū ante aurora  
hīrmeā mīlā submīrunt. Et inuenientes tantoz scōz uenabilia corpora lacata die dolo

20

25

30

Figure 2 : Vie de saint Porcaire (XIV<sup>e</sup> s.). Extrait du manuscrit 172 du Trinity College de Dublin, p. 397, l. 20-32. Lignes 28-29 :  
*Post discedentes ex inde uenerunt / ad Agazone(m)*. « Ensuite, s'éloignant de là, ils [les impies et leurs captifs] vinrent à Agazon ».



*Aguase* ou *Aguas* (1875, ch. XXIV, XXVIII, CVII) pour le même toponyme orthographié selon sa fantaisie.

Les trois manuscrits, qui sont nos uniques sources authentiques, sont parfaitement cohérents quoique d'origines très diverses. Il ne s'agit pas de rencontres fortuites mais d'un héritage commun dont il n'est pas permis de douter.

La transition entre le nom latinisé et le nouveau nom hellénisé se fera tout simplement. Il est bien connu que les copistes du Moyen Age ont la manie d'« orner » les noms propres de [h] aussi inattendus qu'inutiles. Les exemples sont innombrables. Dans les sources déjà citées, nous découvrons *Arluch* (Arluc), *Boch* (Bouc), *Mathisco* (Mâcon), *Monacho* (Monaco), *Tholono* (Toulon), etc... Le nom profane d'Honorat, Andronic, devient *Andronichus*. Il y a d'autre part une homophonie sensible du [z] et du [th] (thêta) grec, incitation pour les scribes férus d'hellénisme à considérer *agazon* comme un barbarisme et à le corriger raisonnablement en *agathon*. Tous savent que la côte provençale a été colonisée par les Grecs de Marseille avant d'être absorbée dans la Province romaine. Ils ne savent pas que le même nom se dit *gay* ou *gaye* en français, sans rapport étymologique avec le nom grec.

### ... et son devenir

Le nom corrigé est adopté par les premiers imprimeurs de la Vie de saint Honorat en 1501 et 1511. Il se trouve ainsi légitimé par l'autorité des éditeurs qui ne sont pas de simples typographes mais des humanistes de la Renaissance imprégnés de culture classique, et donc incontestés. L'abbé Louis Pierrugues (*Vie de saint Honorat*, Paris, 1874) évoque, au sujet de l'édition de 1501, leur « manie précieuse de sacrifier à l'euphonie grecque », ce qui nous paraît évident.

V. Barralis (1613) ne fait que se conformer à la référence antérieure. Il introduit le mot « *portus* » qui n'existe pas dans les textes originaux ; ce n'est qu'un commentaire de son cru.

En 1636, dans un acte notarié, une chapelle Ste-Agathe est située « dans la terre d'Agay ». Le chanoine E. Bouisson (1932) la situe « près du château et de la redoute du port ». Cette nouveauté n'est pas fortuite.

H. Bouche (1664), historien très bien informé, cite le « *castrum sive portus de Agazes* » de la liste du XIII<sup>e</sup> s., le nom d'Agay chez A. de Arena (1537), « anciennement dit *Agathon portus* » d'après la *Chronologia...*, p. 37 (et non 222).

J. Antelmy (1676) place *Agathon* parmi les habitats les plus souvent cités autour de Fréjus chez les historiens antiques (p. 322) et son port *Agaton* bien connu sur leurs cartes (p. 363). Il n'existe rien de tel.

J.-F. Girardin (1754) écrit que le port d'Agay « a été connu des anciens, ils le nomment, dans leur itinéraire maritime et ailleurs, *Agathon portus* ». Affirmation sans fondement.



Dans sa « *Notice de l'ancienne Gaule* », J.-B. d'Anville (1760) se trompe lourdement en plaçant *Athenopolis* à Agay. Il rapproche le nom d'Agay avec celui d'*Aegytna* en s'appuyant sur les plus anciennes cartes où l'on lit *Agat*. En fait, ce sont les cartes modernes de l'extrême fin du XVI<sup>e</sup> siècle qui inscrivent ce mot.

Cl.-F. Achard (1787), dont la *Description...* a servi longtemps de bible aux Provençaux, invente le *Portus Agatonis* : « *Cette anse (appelée Agay) forme un port qui sert de relâche aux vaisseaux. Il a été connu des anciens, dans l'Itinéraire d'Antonin, il est appelé Portus Agatonis* » (p. 438). Aucune trace de ce port dans l'itinéraire d'Antonin. E. Garcin (1835) reprend l'information erronée telle quelle : « ... les Romains y bâtirent une ville qui, d'après l'itinéraire d'Antonin, s'appelait *Portus Agatonis*, duquel on a fait Agay ».

Le copieux ouvrage de Ch. Lenthéric (1880) est agréable à lire et a eu beaucoup de succès. Il souscrit, bien sûr, sans aucune réticence et sans explication, à l'Agathon de V. Barralis dont il donne en témoignage un extrait de l'*annotatio* en le déformant (p. 368) : le « *portus habetur Agathon nomine* » devient –on ne sait pourquoi– « *portum habet Agathon nomine* ».

J.-A. Aubenas (1881) aurait pu tirer profit des nouvelles recherches de P. Meyer (1876 et 1879). Il se contente de renvoyer aux Actes du martyre de saint Porcaire, dignes de foi à ses yeux.

S. Liégeard (1887) n'a aucune prétention d'historien. Il ne fait que noter les renseignements, bons ou mauvais, qu'on lui donne localement, « *de source bien informée* », sur la Côte d'Azur. Il enregistre, par malchance, qu'Agay est « *l'Agathon de Ptolémée* » (p. 92). Son livre, réédité, aura une multitude de lecteurs.

A. Donnadiou (1936), réputé pour ses recherches archéologiques à Fréjus, et aussi pour son pédantisme, affirme sans hésitation : « *le port d'Agay fut utilisé par les flottes romaines et devint le Portus Agathonis des Itinéraires maritimes* ». Il en a d'ailleurs comme preuve un « *fragment de quai* » (p. 70) et les dispositions du port antique révélées par une photographie aérienne. Ces dispositions sont celles des sédiments naturels, et le fragment de quai n'est qu'une grosse pierre de pressoir, maintes fois déplacée... L'ouvrage, comme le précédent, aura une énorme diffusion.

On le voit, V. Barralis a fait école ; malheureusement il n'eut pendant trois siècles que de mauvais disciples. La simple indication topographique incise dans son commentaire sur la grotte de saint Honorat (*De situ specus...*, p. 37) est érigée en référence historique indiscutable, malgré l'inconsistance linguistique d'Agathon.

Toutes les allusions justificatives aux auteurs grecs ou romains doivent être radicalement évincées. On ne trouvera aucune mention du portus Agathon ni



Agathonis dans les textes anciens<sup>5</sup>, et il est inadmissible qu'un chercheur avisé comme l'était A. Donnadieu se permette l'impudence de l'inscrire, comme Girardin et Achar d au XVIII<sup>e</sup> s., dans les « Itinéraires maritimes ». Il n'y a ni *portus*, ni *plagia*, ni *positio* entre les îles de Lérins et Fréjus dans l'itinéraire d'Antonin (III<sup>e</sup> s.), ni ailleurs. Aucun *portus* n'est signalé pour Agay avant le début du XIII<sup>e</sup> s.

### Retour aux sources

Deux auteurs au moins se sont inscrits en faux contre l'origine pseudo-hellénique du nom d'Agay. Pour A.-L. Sardou (1875) et le chanoine E. Bouisson (1932), *Agaze*, authentifié par les textes médiévaux, est un nom celtique signifiant guet (ou plus exactement aguët). Paul Meyer (1876, p. 244) juge avec prudence cette étymologie « peu vraisemblable ». Il a raison ; le mot est étranger à la langue gauloise. Au lieu de dire « celtique », ils auraient été mieux inspirés de dire « germanique » ou « francique ».

Dans son célèbre *Essai sur la toponymie de la Provence* (1950), Ch. Rostaing consacre deux pages à Agay. D'abord pour ne rien démontrer sur le nom d'*Aegytna* (qui n'est ni grec ni gaulois), ensuite pour rattacher le nom d'Agay à la racine AK- « pré-indo-européenne » (c'est-à-dire indigène ligure ou autre) à valeur oronymique (p. 34-36). Topographiquement -écrit-il- le sens de « montagne » s'applique parfaitement au site d'Agay, plage dominée par un sommet en pain de sucre, le Rastel.

C'est une chance que ce philologue distingué ait rejeté d'un trait de plume l'encombrant pseudonyme : « *Phonétiquement, on ne peut aboutir à Agay en partant de Agathon* », d'autant qu'il n'a pas d'autre référence que la citation (*portum habet...*) empruntée à ... Ch. Lenthéric ! ce qui est impardonnable. D'une manière générale, la méthode de Ch. Rostaing consiste à inventer des racines « pré-indo-européennes » pour les toponymes qui ne s'expliquent ni par le celtique, ni par le grec, ni par le latin. Le résultat est une incroyable série de mots qui sont, soit des oronymes, soit des hydronymes, soit des oronymes à valeur hydronymique et réciproquement. Dans un pays au relief accidenté comme en Provence, il est bien difficile de trouver un site où l'on ne trouve ni hauteur ni point d'eau... Sémantiquement, sa démonstration emberlificotée aboutissant à un oronyme de plus est sans valeur. On lui reprochera surtout d'ignorer complètement les toponymes introduits par l'ancien français, germaniques, franciques ou wallons.

Agay est un mot français. Ch. Rostaing aurait dû se servir du Littré (*s.v. aguets*) : *agait* (XII<sup>e</sup> s.) ; *aguët, aguait, agait* (XIII<sup>e</sup> s.) ; *agait, aguët* (XIV<sup>e</sup> s.). Le sens est celui d'embuscade ; être à guet (ou d'aguët), épier pour surprendre ou éviter d'être

<sup>5</sup> *Agathe* se trouve dans la Géographie de Ptolémée (II, 10,2) et *Agate* dans le périple de l'Anonyme de Ravenne (VIII<sup>e</sup> s.). C'est la cité grecque d'Agde, bien connue des auteurs de l'antiquité, de Timosthène (III<sup>e</sup> s. av. J-C) à Grégoire de Tours (VI<sup>e</sup> s. apr. J-C).



surpris. Étymologie, à et guet ; wallon *awâd* ; *awât* ; provençal, *agach*, *aguag*, *aguait*, *agah*, *agaze* ; catalan, *aguayt* ; italien, *agato*, *agguato*. On y ajoutera tous les aga- agach- du dictionnaire de F. Mistral (p. 43) et les notices s.v. guetter et aguet du nouveau *Dictionnaire étymologique et historique* (A. Dauzat, J. Dubois, H. Mitterand) et du *Dictionnaire historique de la langue française* (A. Rey) qui soutiennent l'origine francique (*wahtôn*) et germanique (*wahten*) du mot (il en est de même pour « garde », du germanique *wardan*, veiller). Le provençal *agaze* et le français *agay*, tous deux issus du francique (à partir du VI<sup>e</sup> s.) ont le même sens : guet, aguet. On comprend mieux ainsi qu'en 1303 on veuille installer ou rétablir une garde (*custodia*) et des signaux à feux (*farossia*) au lieu-dit *gay* ou *gaye*, le point le plus en vue de la côte entre Fréjus et La Napoule, pour la surveillance du littoral. Ce poste de surveillance et sémaphore a probablement toujours existé pour « *far la guacha* » (XVI<sup>e</sup> s.), depuis les invasions barbares. Son emplacement est toujours le même, au sommet du Dramont.

Pour leur nouvelle identité, les Raphaëlois habitants d'Agay ont le choix désormais entre Agazens et Agaitiers. Cela vaut mieux que d'être de faux Agathoniens.

## BIBLIOGRAPHIE

### 1. Sources médiévales

- 1209** (13 décembre). F. BENOIT, *Recueil des Actes des Comtes de Provence*, Monaco-Paris, 1925. Actes de Raimond Bérenger V (p. 86) : *portum et ripaticum de AGAZI*.
- XIII<sup>e</sup> s.** (début). J.-H. ALBANES, *Gallia Christiana Novissima*, I, Montbéliard, 1899. *Instrumenta*, XIV, col. 205 (*Dinumeratio castrorum...*) : *Item, castrum sive portus de AGAZES*. Archives BDR<sup>6</sup>, B 143. *Id.*, BOUCHE, 1664, p. 250.
- 1235** (19 août). J.-H. ALBANES, *id.*, *ibid.*, XXIII, col. 214-215 (*Permutatio...*) : (*villa, portus, castrum*) de AGAZE. Archives BDR<sup>1</sup>, B 326.
- 1295-1300**. R. FERAUT, *la Vida de Sant Honorat*, ms. prov., éd. I. SUWE, Uppsala, 1943 et éd. A.-L. SARDOU, Nice, 1875 : XXIV, (*playa d'*) AGUASE ; XXVIII, (*en-, el ribaje d'*) AGUASES : CVII, (*lo castell d'*) AGUASES ; et chap. VI de la passion de Sant Porcaire : *en AGAZE*.
- 1303** (30 juin). Établissement de phares et fanaux sur les côtes de Provence, *Magna Registra* de la Cour des comptes de Provence, Archives BDR, B 5, f<sup>o</sup> ccxxviii : *ad caput de GAY... in dicto capite de GAYE*.

<sup>6</sup> Archives BDR : archives départementales des Bouches-du-Rhône



XIV<sup>e</sup> s. (début). *Vita S. Porcari*, ms. lat. 172, Trinity College Dublin, p.394-398. Page 397, ligne 29 : *ad AGAZONE(m)*.

XIV<sup>e</sup> s. *Martyre de S. Porcaire*, à la suite de la vie de S. Honorat, ms. esp. 154, Bibliothèque nationale de France, Paris. Traduction catalane de la Vie latine de Dublin : *a AGAZON*. Version imprimée à Valence en 1485-1495.

Les cartes nautiques et portulans du Moyen Age signalent le port d'Agay de manière très approximative, variable et souvent fautive, ce qui dénote une connaissance hésitante et incertaine du lieu-dit. La plupart de ces appellations ont été relevées par J.-P. VIOLINO, *De Marseille à Monaco, la côte provençale au XV<sup>e</sup> siècle*, Annales du Sud-Est Varois, XV, 1990.

XIII<sup>e</sup> s. *Porto AGAN* (carte pisane), *AGAUI* (= *Aguai*, atlas de Luxuro).

XIV<sup>e</sup> s. *AGAIM*, *AGAM*, *AGAN* (portulan catalan).

XV<sup>e</sup> s. *AGAIN*, *AGAUI*, *AGUAM*, *AGUAS* (Andreas Bianco, 1448), *AGRON* (portulan Rizo de Venise, 1490).

## 2. XVI<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècles

1501. *Vita Sti Honorati*, Venetiis (J. de Spire), 1501.

1511. *Vita sancti Honorati*, Paris (J. Petit), 1511.

1537. A. de ARENA, *Vigarios et bayliages de Provenso*, Avignon, 1537 : Sanct Rafel, *AGAY*, Cap Ros. *Id.*, BOUCHE, 1634, p. 250.

XVI<sup>e</sup> s. (fin). *AGAT* sur les cartes de Bompar (1589) et de Mercator.

1613. V. BARRALIS, *Chronologia sanctorum... sacrae insulae Lerinensis*, Lugduni, 1613.

1664. H. BOUCHE, *Chorographie de la Provence*, I, Aix, 1664.

1676. J. ANTELMY, *Description du diocèse de Fréjus*, ms lat., J.-B. DISDIER éd., Draguignan, 1872. Traduction Cl. MAIGNANT, Annales du Sud-Est Varois, XVIII, 1995.

1754. J.-F. GIRARDIN, *Description du diocèse de Fréjus*, J.-B. DISDIER éd., Draguignan, 1872.

1760. J.-B. d'ANVILLE, *Notice de l'ancienne Gaule*, Paris, 1760.

1777. J.-P. PAPON, *Histoire générale de la Provence*, Paris, 1777-1784.

1787. Cl.-F. ACHARD, *Description historique, géographique et topographique... de la Provence ancienne et moderne*, Aix-en-Provence, 1787-1788.

1835. E. GARCIN, *Le Var...* extrait du *Dictionnaire historique et topographique...*, Draguignan, 1835, rééd. Annales du Sud-Est Varois, XIX, 1998, s. v. Agay.

1875. A.-L. SARDOU, *La vida de sant Honorat par Raymond Féraud*, Nice, 1875.

1876. P. MEYER, *La vida de sant Honorat*, compte rendu du précédent, Romania, 5, 1876.

1879. P. MEYER, *La vie latine de saint Honorat et Raimon Féraud*, Romania, 8, 1879.

1880. Ch. LENTHERIC, *La Provence maritime ancienne et moderne*, Paris, 1880.

1881. J.-A. AUBENAS, *Histoire de Fréjus*, Fréjus, 1881.

1883. L. PIERRUGUES, *La fin de Lérins*, Paris, 1883.

1887. S. LIEGEARD, *La Côte d'Azur*, Paris, 1887.



**3. XX<sup>e</sup> siècle**

1905. H. MORIS, *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, notice historique sur l'abbaye, Paris, 1905.
1932. E. BOUISSON, *Les églises et chapelles du Var*, Archives d'histoire et d'archéologie du diocèse de Fréjus et Toulon, n° 2, Toulon, 1932.
1936. A. DONNADIEU, *La Côte d'Azur*, chap. V, Paris, 1936.
1950. Ch. ROSTAING, *Essai sur la toponymie de la Provence*, Paris, 1950.
1965. F. BENOIT, *Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule*, Gap, 1965.
1970. J.-E. DUGAND, *De l'Aegitna de Polybe au trophée de la Brague*, Monaco, 1970.
1988. P. ROUX, *Raimon Féraut et le pays varois dans "La vida de sant Honorat"*, Actualité des troubadours, CRDP, Marseille, 1988.
1992. A. REY (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris (Robert), 1992.